



MRC DE ROUSSILLON

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014



TABLE DES MATIÈRES

CONSEIL DES MAIRES	3
MOT DE LA PRÉFÈTE	4
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	5
L'ÉQUIPE	5
LA MRC DE ROUSSILLON	6
RÉPARTITION DES REVENUS/DÉPENSES	7
ACTIVITÉS ET GRANDS DOSSIERS 2014	8
Programme de reconnaissance de la MRC	8
Rencontre de réflexion des élus	9
Communication	9
Aménagement et développement du territoire	10
Mission en Europe	14
Culture et patrimoine	14
Gestion des matières résiduelles	18
Sécurité incendie	26
LE PACTE RURAL	26
AUTRES RESPONSABILITÉS DE LA MRC	27
CLD (CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT)	28
Promouvoir - Prospector, catalyser	28
Informer - Faciliter	29
Soutenir - Accompagner, investir	29
PERSPECTIVES 2015	33
Grands dossiers à venir	34

CONSEIL DES MAIRES



NORMAND DYOTTE
Maire de Cadiac



NATHALIE SIMON
Mairesse de
Châteauguay



GILLES MELOCHE
Maire de Delson



DONAT SERRES
Maire de La Prairie



WALTER LETHAM
Maire de Léry



LISE MICHAUD
Mairesse de Mercier



**JEAN-CLAUDE
BOYER**
Maire de
Saint-Constant



SYLVAIN PAYANT
Maire de Saint-Isidore



LISE POISSANT
Mairesse de
Saint-Mathieu



LISE MARTIN
Mairesse de
Saint-Philippe



JOCELYNE BATES
Mairesse de
Sainte-Catherine

MOT DE LA PRÉFÈTE



Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel 2014 de la MRC de Roussillon. Cette année qui vient de s'écouler a été, c'est le moins qu'on puisse dire, riche en projets, en imprévus et en bouleversements. Je pense ici au décès subit, à l'été 2014, d'une collègue et grande dame, madame Lucie F. Roussel, qui en était à son troisième mandat en tant que mairesse de la ville de La Prairie. Cette femme de cœur a énormément contribué à la qualité de vie de ses citoyens et le conseil des maires de la MRC lui est très reconnaissant pour son apport à la communauté.

Malgré les nombreux défis auxquels nous avons dû faire face en 2014, nous avons également réalisé et poursuivis plusieurs projets stimulants et d'importance pour la vitalité de la région. L'un des dossiers majeurs auquel a travaillé la MRC, en collaboration avec les municipalités et les citoyens du territoire, est la démarche visant la conformité de son schéma d'aménagement révisé au Plan métropolitain d'aménagement et de développement. Ce plan établit des orientations, des objectifs et des critères à suivre afin d'assurer le développement du Grand Montréal dans une perspective d'aménagement et de développement durables. Après plusieurs mois de consultation, d'analyse et d'évaluation, la MRC a relevé avec succès ce défi en novembre dernier.

Les initiatives en lien avec la gestion des matières résiduelles constituent une autre priorité pour Roussillon afin de remplir sa mission dans ce domaine, soit réduire, recycler et revaloriser. La planification de l'implantation de la collecte des matières organiques, qui seront envoyées au complexe BioM pour valorisation par biométhanisation-compostage à compter de 2017-2018, permet d'en témoigner.

En matière de culture et de patrimoine, autres éléments essentiels au dynamisme de notre région, un fait saillant constitue sans aucun doute le Grand Prix patrimoine 2014 du Conseil montréalais de la culture et des communications que le Musée d'archéologie de Roussillon s'est vu décerner.

L'année 2014 a également été ponctuée par l'élaboration et le dépôt du plan d'affaires pour la mise en place d'une fiducie foncière agricole afin de préserver des terres pour la production agricole, soutenir la relève agricole et favoriser l'occupation dynamique du milieu rural.

L'année a pris fin avec un autre événement inattendu : les coupes majeures dans le milieu municipal (Pacte fiscal transitoire) annoncées par le gouvernement provincial en place. Ces nouveaux défis viennent une fois de plus ébranler nos modes de fonctionnement. Le monde municipal étant un domaine en perpétuel changement, il nous incite constamment à nous dépasser, à être créatifs et à évoluer en tant que société. Mais le changement n'apporte pas que des défis, il peut également s'avérer positif à plusieurs égards. Il nous pousse continuellement à trouver de nouvelles façons de faire et de faire mieux et c'est ce que nous nous efforçons de faire, année après année.

La liste des projets et dossiers qui ont eu lieu en 2014 est encore longue et ce rapport vous permettra d'en prendre connaissance et de constater l'ampleur des mandats et réalisations de la MRC de Roussillon.

Bonne lecture!

NATHALIE SIMON

Préfète de la MRC de Roussillon

MOT DU DIRECTEUR



L'année 2014 a été extrêmement mouvementée pour les membres du conseil des maires et le personnel de la MRC de Roussillon. Malgré les nombreux défis et les bouleversements qui se sont produits au cours de la dernière année, le conseil des maires et l'équipe des employés de la MRC ont perpétué leurs efforts afin d'offrir les meilleurs services possibles aux municipalités et aux citoyens de la région. Je profite de l'occasion pour les remercier de leur dévouement et de leur professionnalisme.

Dans ce tout premier rapport annuel présenté en version électronique, les Roussillonnais pourront prendre connaissance d'un résumé de l'ensemble des champs d'activités couverts par la MRC ainsi que des grands dossiers et projets qui ont eu cours en 2014. En collaboration avec les 11 municipalités qui la composent, la MRC met en place des initiatives qui sont basées sur une vision régionale et des objectifs communs dans le but de poursuivre le développement du territoire de manière durable et prospère. J'espère que ce rapport d'activités vous permettra de constater tout le dynamisme et le potentiel de notre belle et grande région!

Meilleures salutations,

PIERRE LARCY

Directeur général et secrétaire-trésorier

L'ÉQUIPE

Équipe 2015, incluant le personnel affecté au Musée d'archéologie de Roussillon situé à La Prairie. Figure également sur cette photo monsieur Pierre Tardif, directeur général et secrétaire-trésorier de BioM, complexe intermunicipal de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon.



Dans l'ordre habituel :

Rangée arrière : Pierre Tardif, Pierre Larcy; Christian Lambert, Laurent Vignola, Julien Bouchard

Au centre : Josée Raymond, Julie Poulin, Frédéric Hottin, Réjean Turgeon, Colette Tessier, Carole Groleau, Arianne Létourneau, Pierre Laprise, Mélanie De Vaux, Lyne Dansereau, Katlyn Dubé, Jessica Kim Lebel, Marie-Claude Tremblay

Rangée avant : Andréa Leclerc, Alain Rouleau, Hugues Dubois, Jean-Philippe Loïselle-Paquette

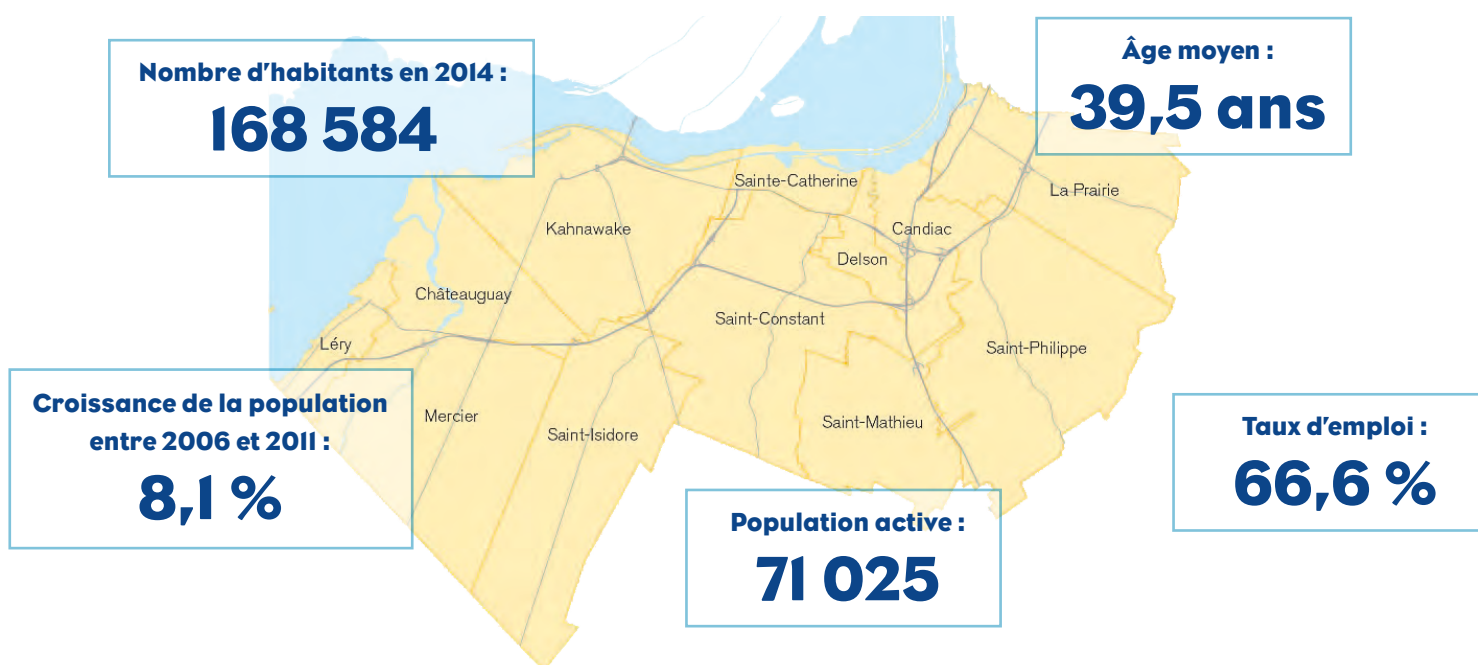
Absents sur la photo : Patrick Rheault, Pascal Tellier, Réal Laguë, Mario Dénomée

LA MRC DE ROUSSILLON

La MRC (Municipalité régionale de comté) de Roussillon est un organisme municipal régional qui englobe 11 municipalités, soit Candiac, Châteauguay, Delson, La Prairie, Léry, Mercier, Saint-Constant, Saint-Isidore, Saint-Mathieu, Saint-Philippe et Sainte-Catherine. Avec ses 170 014* habitants (*2015), la MRC de Roussillon est la MRC la plus peuplée du Québec. Situé au sud-ouest de l'Île de Montréal, à proximité de quatre ponts menant directement au centre-ville, le territoire de Roussillon est au cœur d'un réseau routier stratégique bénéficiant de plusieurs zones commerciales et industrielles. La région présente également un profil fortement contrasté entre les bandes urbanisées, d'est en ouest le long du Saint-Laurent, et les zones rurales (céréalières et maraîchères) situées plus au sud. Porte d'entrée économique vers les marchés de New York et de la Côte-Est américaine, et stratégiquement localisée dans un axe routier est-ouest la reliant rapidement à l'Est du Québec, aux Maritimes, ainsi qu'aux marchés de l'Ontario et du Midwest américain, Roussillon fait partie intégrante de la Communauté métropolitaine de Montréal et de la Montérégie, avec lesquelles elle entretient des liens économiques très étroits.

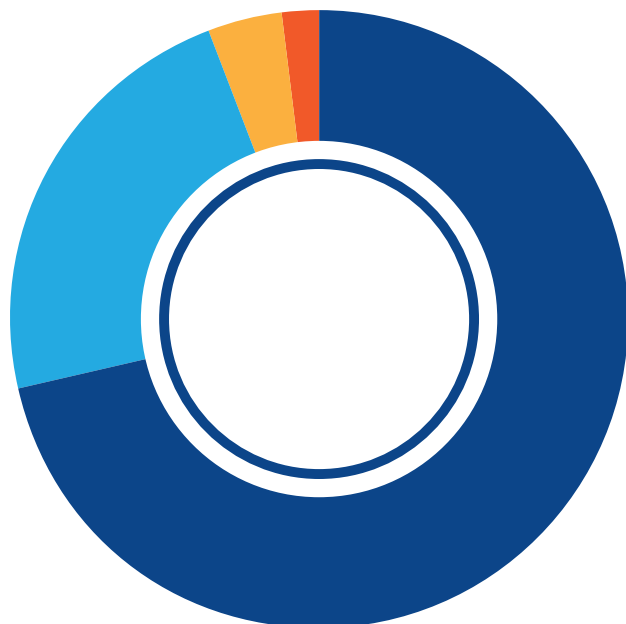
La MRC de Roussillon est active dans un certain nombre de champs d'activité pour le bénéfice de ses municipalités membres. Elle a donc les responsabilités suivantes :

- l'aménagement et la planification du territoire des 11 municipalités qui la composent
- la gestion des matières résiduelles
- la promotion du patrimoine, de la culture et du tourisme
- la gestion des cours d'eau
- le développement économique régional
- la livraison de certains programmes de rénovation domiciliaire
- la réalisation de certaines tâches administratives spécifiques pour le compte des municipalités membres



RÉPARTITION DES REVENUS/DÉPENSES

RÉPARTITION DES REVENUS - 2014

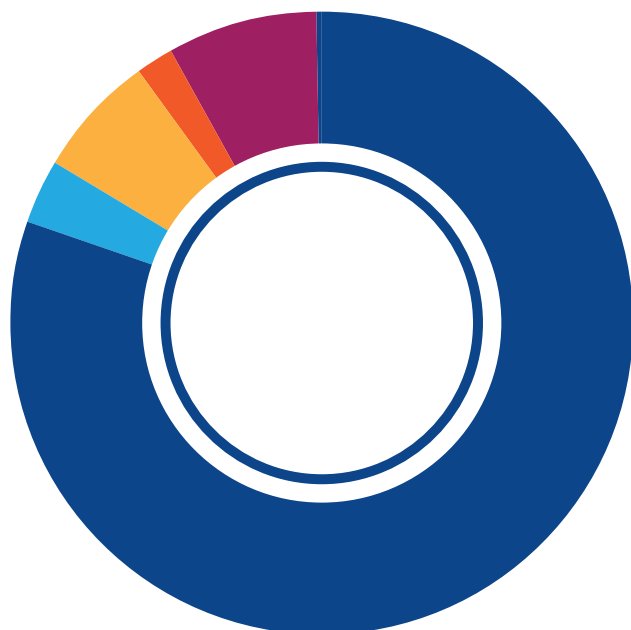


- **71,6 %** CONTRIBUTIONS DES MUNICIPALITÉS MEMBRES
- **22,8 %** SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX
- **3,8 %** TRANSFERT (subventions du gouvernement)
- **1,8 %** AFFECTATIONS

TOTAL

21 495 270 \$

RÉPARTITION DES DÉPENSES - 2014



- **7,9 %** ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- **80,4 %** MATIÈRES RÉSIDUELLES
- **3,3 %** AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- **6,6 %** DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- **1,8 %** CULTURE ET PATRIMOINE

ACTIVITÉS ET GRANDS DOSSIERS 2014



PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DE LA MRC

En 2014, la MRC de Roussillon rendait hommage, selon sa politique de reconnaissance du personnel, à deux de ses employés pour le nombre d'années de service cumulées au sein de l'organisme : madame Carole Groleau, adjointe à la direction générale, a célébré ses 25 ans de service à la MRC en février puis, à l'été, c'était au tour de monsieur Pierre Largy, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Roussillon de célébrer ses 25 années de service. À cette occasion, le conseil des maires et le personnel ont souligné leur apport exceptionnel et leur dévouement soutenu envers l'organisme.



*De gauche à droite : Normand Dyotte, Walter Letham, Lise Martin, Lise Michaud, Nathalie Simon, Pierre Largy, Lise Poissant, Jocelyne Bates, Sylvain Payant, feue Lucie F. Roussel, Gilles Meloche
Absent sur la photo : Jean-Claude Boyer*

2

RENCONTRE DE RÉFLEXION DES ÉLUS – 6^e ÉDITION

Les 6 et 7 février 2014, le conseil des maires de la MRC s'est réuni pour une séance de réflexion stratégique. Supportée par un animateur externe d'expérience, la rencontre avait notamment pour but d'échanger sur les enjeux clés de la région, ses principaux défis et ses priorités. Tenue dans un cadre plus informel, cette réunion permettait de regrouper les maires et mairesses de la MRC et favoriser une meilleure cohésion de groupe. Elle visait notamment à établir et à partager une vision commune quant à l'identification des enjeux du territoire, à faire le point sur l'organisation de la MRC et à confirmer ses objectifs ainsi qu'à discuter des moyens pour les atteindre. Ce fut une séance fructueuse, riche en échanges et en idées et à l'image du dynamisme de la région. Puisque quatre nouveaux maires étaient en poste depuis les élections municipales de novembre 2013, il s'est avéré d'autant plus utile de tenir cet événement.



3

COMMUNICATION

Rôle

La MRC, comme instance et regroupement, est un pallier gouvernemental et doit rendre des comptes à la population. Vers les citoyens, le lien se fait principalement par les médias et les municipalités du territoire. L'image dans l'espace public étant fondamentale, les communications sont l'outil de rouage de la planification et de la diffusion. Elles doivent donc être travaillées pour et avec l'ensemble des services de la MRC ainsi qu'avec la direction générale, la préfète, le conseil des maires, les 11 municipalités du territoire et les médias. L'analyse et le conseil, pour l'ensemble des secteurs et services de la MRC, sont inhérents au rôle.



Quelques faits saillants

- 39 359 visites en 2014 sur le site web de la MRC, dont 67 % qui constituent de nouvelles visites, pour une moyenne de 108 visites par jour
- 46 communiqués diffusés pour informer les partenaires des initiatives, enjeux et événements de la MRC
- Production d'une dizaine de nouveaux outils de communication afin d'assurer une diffusion adéquate et efficace de l'information auprès des différents publics cibles de l'organisme, dont une infolettre mensuelle destinée aux municipalités membres
- Collaboration à l'organisation de plus de 20 événements pour promouvoir les divers projets, activités et dossiers importants de la MRC

Comité des responsables en communication

Trois à quatre fois par année, la coordonnatrice aux communications de la MRC et les responsables des communications des municipalités membres se réunissent pour faire le point sur plusieurs sujets et enjeux régionaux. La rencontre permet également de partager des connaissances et d'échanger sur les actions de communication mises en place par la MRC et les municipalités dans différents dossiers. Le comité s'est réuni à trois reprises en 2014.



4

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Rôle

Le Service d'aménagement du territoire a comme rôle de soutenir l'organisation du développement du territoire de Roussillon de manière rationnelle tout en permettant de maximiser les potentiels de la région. Ce travail doit aussi tenir compte des contraintes naturelles (topographie, milieux à préserver, etc.), de même que celles créées par les activités humaines (terrains contaminés, zones de niveau sonore élevé, etc.), et veiller à la préservation de la qualité de vie des citoyens et à la protection de l'environnement.

Grands enjeux du territoire :

- **Planification détaillée** des aires **TOD** (*transit-oriented development*) et des **corridors de transport** (13 sur le territoire de la MRC)
- **Mobilité durable**
- **Préservation** des grands **ensembles patrimoniaux** et des **espaces naturels** d'intérêt régional



Faits saillants/grands dossiers :

Démarche de concordance au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)

Dans le but d'assurer le développement du Grand Montréal dans une perspective d'aménagement et de développement durables, tel que le stipule le PMAD, une référence en matière d'aménagement et de planification du territoire pour lequel l'ensemble des municipalités membres de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) doivent se conformer, la MRC et ses 11 municipalités ont une obligation légale de modifier leur schéma d'aménagement afin d'être conformes aux objectifs et critères du PMAD. Basés sur les trois principaux défis soulevés dans ce plan, soit l'aménagement et la qualité de vie, le transport et l'environnement, ainsi que les orientations qui y sont données, la MRC a entamé à l'automne 2013 le processus visant à modifier son schéma pour le rendre conforme au PMAD en proposant le Projet de règlement n° 170. Afin d'échanger avec les citoyens et de recueillir leurs commentaires concernant les nouvelles règles de développement proposées par ce Projet de règlement, une soirée d'information et des consultations publiques ont été organisées en 2014 auprès des personnes et organismes. Ce processus de consultation et d'analyse des avis reçus du public, mais également de la CMM et du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a permis de mieux saisir les préoccupations des citoyens et ainsi d'établir les priorités. Le schéma d'aménagement révisé de la MRC est donc devenu officiellement conforme au PMAD à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement n° 170 le 17 novembre 2014.

178

personnes ont participé aux soirées
de consultation publique

20

mémoires et avis recueillis

1 260

lettres circulaires reçues

Bois de Châteauguay-Léry : un corridor naturel d'une richesse unique

Reconnu et identifié par la CMM comme bois d'intérêt métropolitain, le Bois de Châteauguay-Léry recèle **un potentiel récréatif et écologique exceptionnel**. Afin d'assurer le maintien de la biodiversité actuelle, la MRC de Roussillon a choisi d'élargir le territoire de ce bois métropolitain à un corridor s'étalant de l'île-Saint-Bernard au Centre écologique Fernand-Seguin puisqu'il constitue une « chaîne » de milieux naturels (bois, milieux humides et friches). Il lui apparaissait donc comme essentiel de **préserver et de mettre en valeur ce corridor naturel de grande dimension qui abrite une biodiversité d'une richesse unique**. Dans le but de contrôler les activités, notamment l'abattage d'arbres, sur le territoire du bois métropolitain de Châteauguay-Léry, la MRC a adopté le Règlement numéro 173, un règlement de contrôle intérimaire offrant une protection immédiate.



Gestion des cours d'eau

La MRC de Roussillon possède la compétence exclusive des cours d'eau, qui représentent 245 km sur son territoire. Son rôle, ainsi que celui des 11 municipalités qui la composent, consiste à assurer la libre circulation des eaux, réglementer tous les travaux et ouvrages devant être effectués dans lesdits cours d'eau, financer les travaux dans les cours d'eau par les citoyens qui profitent de la libre circulation des eaux dans les cours d'eaux visés par des travaux, appliquer les règlements et assurer leur respect.

Au cours de la dernière année, en vue d'assurer un bon drainage des terres, la MRC de Roussillon a réalisé la gestion des travaux d'aménagement sur **15 cours d'eau**.

Géomatique

L'année 2014 a d'abord été marquée par le partage d'une ressource qualifiée de la MRC dans ce domaine en plein essor et en constante évolution. En effet, les avancements technologiques des dernières années en la matière permettent l'**intégration aisée de l'information spatiale à une foule de domaines d'application** (transports, énergie, aménagement et gestion du territoire, santé, environnement, agriculture, navigation, etc.). Cette ressource a donc bonifié les données diffusées à l'aide du logiciel **JMap** et partagées entre la MRC et les municipalités locales, en plus de former les utilisateurs potentiels et les employés concernés. Par cette initiative, la MRC souhaite non seulement mettre l'emphase sur le partage de l'information, mais également soutenir l'avancement de la géomatique auprès des municipalités. L'établissement d'un comité de géomatique est un exemple concret de l'échange que la MRC de Roussillon a mise en place avec ses municipalités.

Transport collectif et actif : le Plan de mobilité durable de la MRC de Roussillon

Les municipalités de la MRC de Roussillon adhèrent à une vision globale de développement pour les années à venir, soit un **meilleur arrimage entre l'aménagement du territoire et la planification du transport**. Dans cette optique, la MRC a adopté son tout premier Plan de mobilité durable le 1^{er} octobre 2014 en vue d'améliorer le transport collectif et actif sur son territoire et dans le but d'encourager l'utilisation plus rationnelle de l'automobile. Ce plan propose plusieurs actions, notamment la **création d'un lien express de transport collectif intermunicipal, l'implantation d'un service rapide par bus sur la route 132, le développement d'ententes de stationnements partagés et l'installation de porte-vélos sur les autobus**. L'ensemble des orientations et des actions prévues au plan constituent des repères pour aider les municipalités à arrimer leurs interventions locales avec la planification du transport. En plus d'une stratégie d'intervention et de mise en œuvre, ce plan met en lumière le potentiel et les opportunités de développement en matière de mobilité durable, tout en identifiant les carences et les défis à relever.



Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Roussillon vise à **dynamiser la zone agricole** de son territoire et assurer le **développement durable** de son plein potentiel. La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et la MRC ont financé en 2013 l'élaboration d'un Plan d'affaires, entériné par le Conseil de la MRC le 29 octobre 2014, pour la mise sur pied d'une **fiducie foncière agricole** en vue de **rendre accessible la terre agricole à de nouveaux agriculteurs, de diversifier et d'accroître les productions** et de **mettre en valeur leurs produits**. L'équipe du Service de l'aménagement a participé au Comité de suivi du PDZA, tout en collaborant avec l'équipe du CLD pour l'identification d'une terre disponible dans le cadre du projet de fiducie foncière agricole.

Six (6) règlements reliés à l'aménagement du territoire adoptés en 2014 :

- **Règlement 109** : Règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau
- **Règlement 110** : Règlement prévoyant les modalités de l'établissement des quotes-parts relatives à la gestion des eaux des cours d'eau
- **Règlement 167** : Règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Roussillon, afin de préciser les limites des zones inondables (rivière Saint-Régis) et d'abroger les dispositions applicables au tracé de l'autoroute 30 sur le territoire des villes de Châteauguay, Léry et Mercier
- **Règlement 172** : Règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Roussillon afin de donner une dérogation aux contrôles applicables à la plaine inondable de la rivière La Tortue pour le rehaussement du chemin St-François-Xavier à Saint-Mathieu
- **Règlement 174** : Règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Roussillon afin d'interdire les carrières sur le territoire des municipalités de Saint-Isidore et de Mercier
- **Règlement 175** : Règlement de contrôle intérimaire afin d'encadrer l'exploitation des carrières sur le territoire de la MRC
- **Règlement 170** : Règlement visant la concordance du schéma d'aménagement révisé de la MRC de Roussillon au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)

AUTRES ACTIVITÉS, EN CHIFFRES :

6

avis sur règlements d'emprunt
traités par la MRC

10

attestations de conformité de projets
visés par la Loi sur la qualité
de l'environnement

82

certificats de conformité attestant
que les modifications réglementaires
des municipalités membres
sont conformes au schéma
d'aménagement



La concertation au cœur de l'aménagement du territoire

Afin de **dégager des consensus** et d'**améliorer la cohésion dans la planification des actions**, le service de l'aménagement du territoire organise et anime les comités techniques suivants :

- Le Comité technique en aménagement du territoire (CTAT), composé d'un employé de chaque municipalité qui est responsable de l'urbanisme. Le CTAT s'est réuni à six reprises pour traiter de divers sujets tels que le PMAD, les demandes de modification du SAR (Sainte-Catherine et Mercier), le transport des matières dangereuses, la planification des écoles par la Commission scolaire, le Plan directeur de l'eau de la zone Châteauguay produit par la Société de conservation et d'aménagement du bassin de la rivière Châteauguay (SCABRIC), le Plan de mobilité durable, la plateforme logistique intermodale, l'agrile du frêne, la gestion des matières résiduelles et la gestion des cours d'eau;
- Le Comité consultatif agricole (CCA), composé de trois agriculteurs, deux maires et d'un citoyen. Une réunion du CCA a eu lieu pour traiter d'une demande de modification du schéma d'aménagement révisé afin de prohiber les nouvelles carrières sur le territoire des municipalités de Mercier et de Saint-Isidore, et pour recommander au Conseil de la MRC de se prononcer contre l'exploitation des gaz de schiste;
- Le Comité régional de la géomatique, composé d'un employé de chaque municipalité qui est responsable de la géomatique.



5



MISSION EN EUROPE

Les municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal étant de plus en plus confrontées aux enjeux énoncés dans le PMAD, notamment la création de milieux de vie durables, de réseaux de transport performants et d'un environnement protégé et mis en valeur, une mission en Europe, orientée vers le nouvel urbanisme, a eu lieu à l'automne 2014. Organisée par la Table des Préfets et Élus de la Couronne Sud, cette mission permettait aux élus et dirigeants municipaux de constater l'inventivité dont certaines villes d'Europe font preuve en matière d'aménagement et de les outiller davantage quant aux nouvelles tendances et

réalités dans le domaine. Grâce à des visites de certains écoquartiers modèles situés en Allemagne, en France et en Suisse, les participants ont pu s'inspirer de ces communautés qui assurent la vivacité de leurs milieux et deviennent ainsi des secteurs attractifs très recherchés. La préfète de la MRC de Roussillon et mairesse de la ville de Châteauguay, le maire de la ville de Candiac, le directeur général de la MRC de Roussillon et la directrice du Service de l'aménagement de la MRC de Roussillon étaient de cette mission.

6

CULTURE ET PATRIMOINE

Rôle

Le Service de développement culturel veille au soutien, à la reconnaissance et à la valorisation du milieu culturel présent sur le territoire de la MRC de Roussillon. Il analyse les enjeux dans ce domaine et développe à la fois des projets structurants et porteurs qui assureront non seulement une visibilité régionale, mais également un rayonnement dépassant les frontières du territoire. En concertation avec ses partenaires municipaux et le milieu culturel, il travaille en continu au développement d'une identité propre à la MRC de Roussillon et participe à créer un véritable sentiment d'appartenance pour et par les citoyens.

CARREFOUR ARCHÉO, C'EST :

25 000

objets, fragments de vase, serpe,
fer à cheval, pièces de monnaie,
jouets, et de nombreux autres
artéfacts

5 000

ans d'histoire



Faits saillants/grands dossiers :

Développement de la clientèle et des programmes du Musée d'archéologie de Roussillon

Le Musée d'archéologie de Roussillon, inauguré le 10 septembre 2013, est situé dans un bâtiment complètement rénové du magnifique secteur du Vieux La Prairie et met en valeur le riche patrimoine archéologique de la région de Roussillon. L'exposition permanente du Musée, **Carrefour Archéo**, dévoile de façon chronologique les objets emblématiques du passé. Le musée accueille également de façon régulière des expositions temporaires ludiques, aux thèmes originaux et variés, pouvant plaire à tous. Supportée par la directrice du Service de développement culturel de la MRC de Roussillon, l'équipe du Musée d'archéologie est composée d'un responsable des programmes et du développement des clientèles, d'un archéologue et responsable des collections et d'une technicienne en muséologie.

Le Musée d'archéologie de Roussillon en 2014 :

- Trois expositions temporaires ont séjourné au Musée : *Illégal, le trafic animal, Témoins du rail : Mémoire d'une nation* et *Arts de la Chine : aperçus d'une civilisation ancienne*
- Activités thématiques, selon les périodes de l'année
- Camps de jour estivaux
- Mois de l'archéologie (1^{er} au 31 août 2014)
- Journées de la culture (26 au 28 septembre)
- Des programmes éducatifs pour les groupes scolaires (2^e et 3^e cycle du primaire) ont été développés
- Un projet-pilote en lien avec les programmes scolaires du Musée auquel l'École d'été du patrimoine de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent a participé (8 août)
- Le Grand Prix patrimoine 2014, distinction notable du Conseil montréalais de la culture et des communications, décerné au Musée (18 septembre)
- Une capsule vidéo consacrée au Musée a été réalisée et diffusée par *La Fabrique culturelle*, plateforme numérique de Télé-Québec
- Trois reportages télévisés et plus de 30 articles de journaux ont été diffusés afin de faire connaître le Musée et ses activités





Fonds culturel régional

La MRC de Roussillon a souligné en 2014 la 11^e édition du Fonds culturel régional et la 9^e édition des Bourses Desjardins. Grâce à un partenariat établi en 2005 entre la MRC de Roussillon et les Caisses Desjardins du territoire, un montant de 8 000 \$ est octroyé annuellement sous forme de bourses afin de souligner le travail, l'accomplissement et le rayonnement des artistes professionnels de la région de Roussillon. Le Fonds permet également d'offrir une aide financière complémentaire (subventions pouvant atteindre jusqu'à 7 000 \$ par projet) aux programmes de subventions gouvernementaux et ainsi contribuer à promouvoir le milieu artistique, à assurer la mise en œuvre de la politique culturelle régionale et à susciter l'émergence de nouveaux projets culturels sur le territoire.

Le 11 juin 2014 a eu lieu la cérémonie de remise des bourses et subventions au Complexe Saint-Laurent de La Prairie à laquelle plus d'une centaine de personnes ont assisté.



Les lauréats 2014 du Fonds culturel régional de Roussillon

Subventions du Fonds culturel régional

■ Théâtre Fracas	4 500 \$
■ Héritage Saint-Bernard	4 500 \$
■ Bistro culturel Cœur de village	4 500 \$
■ La Maison du Goéland	4 500 \$
■ Productions Langues Pendues	4 000 \$
■ Exporail, le Musée ferroviaire canadien	4 000 \$
■ Comité du centenaire de Léry	2 500 \$

Bourses Desjardins

■ Micheline Bertrand Catégorie « Soutien à la carrière »	3 000 \$
■ Geneviève Blouin Catégorie « Recherche et création »	2 500 \$
■ Vincent Lauzer Catégorie « Perfectionnement »	1 000 \$
■ Aminah Tran-Bahri Catégorie « Relève artistique »	750 \$
■ Étienne Marcoux Catégorie « Relève artistique »	750 \$
■ Mathieu Larrivée Catégorie « Coup de cœur »	1 500 \$

EN 2014 :

38 000 \$

remis sous forme de bourses
et de subventions

35

dossiers de candidatures
soumis

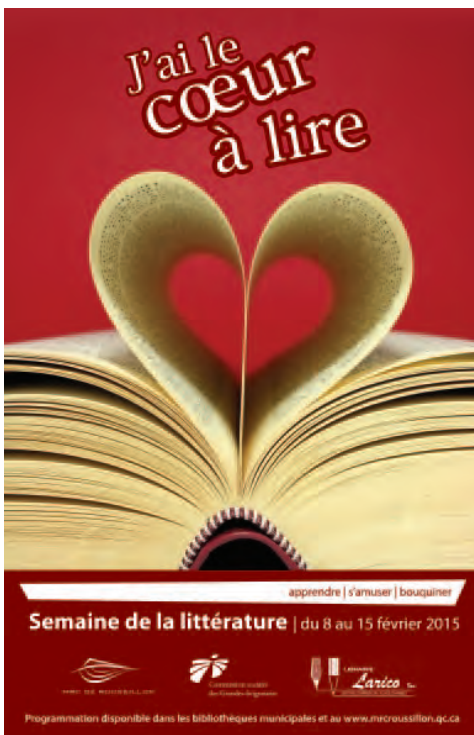
Plus de **100 projets** soutenus financièrement, pour un **total de près de 250 000 dollars** depuis la création du Fonds en 2003.

Révision de la Politique culturelle régionale

Afin d'actualiser son intervention en fonction des nouveaux enjeux culturels, sociaux et économiques et de revoir son positionnement dans le secteur de la culture et du patrimoine, la MRC de Roussillon a entrepris une démarche de consultation pour réviser sa Politique culturelle régionale. Cette initiative permettra d'établir les lignes directrices qui vont guider l'ensemble des intervenants du milieu sur la façon de participer activement et adéquatement au développement culturel local et régional dans les prochaines années en fonction du contexte actuel.

En bref :

- Enclenchement du processus de révision de la Politique culturelle régionale
- Rencontres avec des intervenants-clés du milieu municipal et culturel
- Élaboration d'un rapport-diagnostic et ébauche d'un projet de Politique culturelle révisée
- Consultation publique



Septième (7^e) édition de la Semaine de la littérature (9 au 15 février)

Une vingtaine d'activités, dont plusieurs rencontres d'auteurs, se sont déroulées dans la MRC de Roussillon dans le cadre de la 7^e édition de la Semaine de la littérature, qui vise à promouvoir le plaisir de lire et la littérature sous toutes ses formes. Un lancement officiel de la programmation des activités a eu lieu le 28 janvier à la Bibliothèque municipale de Mercier en compagnie de Priska Poirier, auteure de la série fantastique *Le royaume de Lénacie*.

Pour une deuxième année consécutive, la MRC de Roussillon et la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries se sont associées afin d'organiser l'activité *Top chrono : lecture!* Lors de cette activité spéciale, tenue le 14 février à 14 h, l'ensemble des jeunes des écoles primaires de la région étaient invités à faire une pause-lecture de 14 minutes. Près de 7 000 élèves provenant de 16 écoles du territoire ont participé à l'activité et trois des écoles participantes ont reçu une carte-cadeau applicable sur l'achat de produits culturels, offert par la Librairie Larico et la Commission scolaire.

Dix-huitième (18^e) édition des Journées de la culture (26, 27 et 28 septembre)

Afin de sensibiliser la population à l'importance et à la nécessité d'un plus grand accès aux arts et à la culture, les 11 municipalités du territoire ont une fois de plus participé à cet événement annuel et ont ainsi pu offrir gratuitement une trentaine d'activités permettant aux citoyens d'encourager et de célébrer la vitalité culturelle de la région. Musées, théâtre, peinture, lecture, danse et plusieurs autres faisaient partie des activités de la riche programmation de cette 18^e édition. Dans le cadre de ces activités, les citoyens ont notamment pu rencontrer des artistes d'ici et d'ailleurs et découvrir leurs œuvres dans un cadre convivial et chaleureux.





Un Portail culturel unique pour la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

De concert avec la Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, ainsi que des MRC de Beauharnois-Salaberry, du Haut-Saint-Laurent et de Vaudreuil-Soulanges, la MRC de Roussillon a procédé le 24 avril au lancement officiel du site www.portailculturel.ca, un portail régional en ligne qui est à la fois un catalogue des ressources culturelles et une plateforme de diffusion de l'actualité et des événements culturels de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Cet outil de communication efficace et reflétant la vitalité du milieu favorise la promotion des activités et événements culturels, la recherche et le partage d'information, la concertation et le réseautage entre les différents acteurs du milieu.

Le comité culturel permanent

Le comité est formé d'un représentant de différents groupes-clés (Conseil des maires, arts visuels et métiers d'art, arts de la scène, lettres et communications, éducation, patrimoine et muséologie, loisirs culturels municipaux) et soutient la MRC dans l'application de la Politique culturelle régionale et de son plan d'action. Il a aussi pour rôle de favoriser la concertation au sein des intervenants culturels, de consulter et de représenter le milieu culturel ainsi que d'appuyer le dynamisme culturel en identifiant et supportant la réalisation de projets structurants dans ce domaine pour la région. Ce comité est également chargé de proposer des orientations et d'émettre des recommandations aux élus de la MRC.



7

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Rôle

En réponse à un objectif de la MRC de mieux gérer les matières résiduelles, un regroupement volontaire des villes de la MRC s'est créé afin de régionaliser la gestion et la planification dans ce secteur d'activité. Grâce à une mise en commun des ressources, la force du regroupement a non seulement permis des économies d'échelle, mais a aussi favorisé l'élaboration d'une vision à long terme d'une gestion écoresponsable de nos ressources et contribué à une efficacité accrue. Œuvrant dans l'esprit du développement durable, le Service de gestion des matières résiduelles gère des projets dans une approche client, c'est-à-dire en visant continuellement une qualité optimale dans la prestation de ses services, et de manière à favoriser la communication et la concertation entre les différents acteurs.



**NOUS RÉCUPÉREONS
DAVANTAGE ET ENFOUISSONS
MOINS QU'AVANT.**

Faits saillants/grands dossiers :

Services directs à la population

Le Service de gestion des matières résiduelles gère l'inventaire municipal de bacs roulants de récupération pour les matières recyclables sur le territoire, en plus d'effectuer les livraisons, les réparations et le remplacement de bacs. L'équipe d'inspecteurs effectue également un suivi quant aux anomalies de collecte liées aux différents contrats administrés par la MRC.

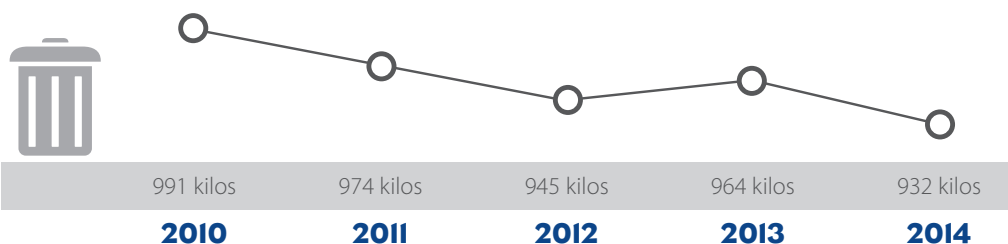
Le Service est aussi responsable de gérer les contrats de collectes des déchets, des matières recyclables, des résidus d'automne et de l'achat de bacs roulants requis pour la collecte des matières recyclables.

En bref :

- Ligne Info-collectes : Plus de 5 500 demandes de citoyens traitées, dont 1 760 justifiant l'ouverture d'un dossier et l'intervention d'un inspecteur (déchets et récupération)
- Livraison de 484 nouveaux bacs de récupération
- Remplacement de 93 bacs hors d'usage
- Réparation de 542 bacs

La gestion des matières résiduelles en chiffres

NOMBRE DE KILOS DE DÉCHETS RAMASSÉS PAR UNITÉ D'HABITATION



932 kg par porte en 2014

**Diminution de 3 %
par rapport à 2013.**

NOMBRE DE KILOS DE MATIÈRES RECYCLABLES RAMASSÉES PAR UNITÉ D'HABITATION



226 kg par porte en 2014

**Diminution de 4 %
par rapport à 2013.**

Quelques faits et constats :



- Moins de matières résiduelles produites dans l'ensemble
- Été 2014 relativement sec, donc moins de rognures de gazon aux déchets que pour l'année 2013
- Baisse des matières recyclables partout au Québec, qui s'explique, entre autres, par une baisse des imprimés (journaux papier) et par des emballages plus écoresponsables

NOMBRE DE KILOS DE RÉSIDUS D'AUTOMNE RAMASSÉS PAR UNITÉ D'HABITATION

19,64 kg par porte en 2014

Augmentation de 29 %
par rapport à 2013.



Quelques faits et constats :



- Plus de matières organiques valorisées par les citoyens
- Depuis 2013, les résidus de jardin, les citrouilles et la paille sont aussi inclus dans les collectes d'automne
- Toutes les municipalités offrent ce service de collectes sur l'ensemble du territoire
- Participation plus active des citoyens et un meilleur respect des consignes (suivi sur le terrain)

Coûts reliés à la gestion des matières résiduelles

Ristournes remises aux 10 municipalités
locales pour leur bonne performance

595 486, 85 \$

Montant reçu pour le remboursement
des coûts pour le recyclage, pour l'année 2013
(compensation RECYC-QUÉBEC)

2 418 229, 73 \$

Moins de déchets, davantage de récupération

Une nouvelle mesure visant à réduire les quantités de matières envoyées à l'enfouissement a été mise en place depuis le 1^{er} décembre dernier : le carton, les sapins, les branches et le matériel électronique ne sont plus ramassés lors de la collecte des déchets. Les citoyens de la MRC de Roussillon doivent désormais récupérer ces matières grâce aux différentes alternatives de valorisation offertes sur le territoire.



Cette initiative permet également de répondre à des enjeux majeurs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, notamment :

- Réduire l'enfouissement des matières résiduelles
- Bannir le carton de l'enfouissement en 2014
- Bannir le bois et les matières organiques de l'enfouissement d'ici 2020
- Étendre la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP), qui ouvre des filières de récupération pour le matériel électronique, les lampes au mercure, les huiles et antigels, la peinture ainsi que les piles

Une campagne d'information d'envergure auprès des partenaires et des citoyens a été mise en œuvre pour assurer l'application de cette nouvelle mesure :

- Modification du site web de la MRC et avis de modification pour les sites Web des municipalités locales
- Production et distribution d'accroches-portes, d'affiches, notamment des affiches de rues, et d'affichettes personnalisées à chaque ville et envoyées dans les 65 000 foyers de la MRC
- Diffusion de publicités dans les journaux locaux et de communiqués de presse
- Sensibilisation sur le terrain par une *Équipe verte*
- Diffusion de l'information dans l'infolettre de la MRC et dans les bulletins municipaux

Programme de réduction des déchets

Récupération du matériel informatique et électronique :

- Signature de l'entente avec ARPE-Québec (Association du recyclage des produits électroniques) pour établir des points de dépôt pour la récupération des matières dans chaque ville
- Estimation de 100 tonnes récupérées en 2014

Compostage en milieu scolaire (programme implanté en 2003) :

- Démystification du compostage auprès des jeunes et de leurs familles
- Implantation d'un nouveau site de compostage à Mercier
- Un total de 32 établissements et 1 jardin communautaire (environ 12 500 jeunes) bénéficient d'une compostière en milieu scolaire





Programmes de subventions

Afin de réduire la quantité de matières destinées aux sites d'enfouissement et d'encourager les comportements visant la réduction à la source, la MRC de Roussillon offre aux citoyens deux programmes de subvention pour l'achat de compostières (depuis 2008) et de couches lavables (depuis 2009). Les montants alloués pour les couches lavables peuvent atteindre 150 \$ par bébé pour des couches achetées au Québec. La subvention pour l'achat d'une compostière représente quant à elle 50 % du coût total d'achat, jusqu'à concurrence de 100 \$.

Subventions pour compostières

- 86 demandes pour 2014
- Environ 8,6 tonnes de matières valorisées

Subventions pour couches lavables

- 65 demandes pour 2014
- Environ 65 tonnes de déchets détournées de l'enfouissement



Projet d'écocentre pour le secteur Est

- En 2013 : consensus autour d'une infrastructure régionale
- Démarche auprès des services de travaux publics des municipalités visées pour mener à l'établissement d'un écocentre régional
- Réalisation d'un plan d'affaire pour la mise en place de l'écocentre

Planification de l'implantation de la collecte des matières organiques (3^e voie)

- Recherche et analyse sur les différents cas à succès de municipalités ayant déjà implanté la collecte des matières organiques
- Travail en collaboration avec nos homologues et partenaires de la MRC
- Sensibilisation des conseils locaux à ce projet d'envergure

Information, sensibilisation et communication

- Neuf soirées d'information publiques, dont une en anglais, portant sur le compostage, le contrôle des vers blancs et les plantes potagères (avril-mai 2014)
- Un total de 398 personnes ont participé aux ateliers et conférences offertes
- Production et diffusion, de 66 500 copies chez les citoyens et dans les bureaux des municipalités, de la 13^e édition du journal environnemental *La Vie d'ange*
- Embauche de cinq étudiants pour former l'Équipe verte 2014 qui avait pour rôle la sensibilisation à propos des nouvelles interdictions aux déchets et la distribution d'accroches-portes aux foyers

Soirées d'information
 Activité gratuite, aucune réservation nécessaire
 Ouvert à tous, les citoyens peuvent assister aux présentations dans les autres villes

Compost-101 19 h 30

Saint-Constant Mardi 8 avril 2014 Centre Claude-Hébert Salle des Aînés 85, ruelle Saint-Régis	Châteauguay (anglais) Mercredi 23 avril 2014 Centre culturel Varier Salle Jean-Pierre-Houde 15, boulevard Maple	Morin Jeudi 8 mai 2014 Centre communautaire Maurice-Perron 730, boulevard Saint-Jean-Baptiste
Châteauguay (français) Mercredi 16 avril 2014 Centre culturel Varier Salle Jean-Pierre-Houde 15, boulevard Maple	La Prairie Mercredi 30 avril 2014 Complexe Saint-Laurent Salle Larcôt 900, rue Saint-Laurent	

Contrôle des vers blancs 19 h 30

Saint-Mathias Mardi 15 avril 2014 Centre communautaire de Saint-Mathias 780, rue St-Fédéric	Sainte-Catherine Jeudi 1 ^{er} mai 2014 Centre municipal Jean-Claude Salle de l'Étang 1365, boulevard Saint-Laurent
Candiac Mardi 22 avril 2014 Commission de planification Salle 1000 130, rue Brabant	Sainte-Isidore Mercredi 7 mai 2014 École Langlois 850, rue Saint-Nicolas

Les plantes potagères dans nos plates-bandes 9 h 30

En collaboration avec: **SHED**
 Société québécoise
 de l'horticulture
 et du paysage

La Vie d'ange, édition 2014



Planification, coordination et représentation

Agrile du frêne

Devant la menace qui plane avec l'agrile du frêne, la MRC de Roussillon s'est vu confier le rôle d'accompagner, d'informer et de partager l'information avec l'ensemble de ses municipalités locales. Celles-ci développent un plan d'intervention en matière de lutte contre l'insecte ravageur. La MRC a été principalement interpellée en rapport avec la gestion des résidus de branches et de copeaux de bois, qui peuvent être des vecteurs de propagation.

- Rencontre d'information, mise à niveau des connaissances de l'ensemble des interlocuteurs municipaux
- Mobilisation des acteurs municipaux pour la mise en œuvre d'un plan d'intervention locale
- Organisation d'une formation technique à l'intention des employés qui travaillent sur le terrain
- Transmission d'outils et de connaissances techniques
- Soutien aux villes ayant organisé une séance d'information locale pour les citoyens
- Création d'une page dédiée à l'agrile du frêne sur le site web de la MRC
- Veille médiatique et partage d'information entre les intervenants



L'agrile du frêne est un coléoptère de couleur verte métallique qui parasite toutes les sortes de frênes. Les arbres infectés peuvent en mourir en l'espace de 3 ans. L'agrile du frêne peut voler, mais ne se déplace que si nécessaire. Le transport du bois est la principale cause de sa propagation. Cet insecte fut détecté sur le territoire de la MRC en 2013. Ses larves peuvent tuer un arbre en santé en trois ans seulement. Le 1^{er} avril 2014, afin de réduire la propagation de l'insecte ravageur, l'Agence canadienne des inspections des aliments (ACIA) étend la zone réglementée jusqu'à la MRC de Roussillon et aux territoires environnants, interdisant par le fait même tout transport de bois de chauffage ou de résidus de frênes en dehors de ladite zone à moins d'un consentement express de l'ACIA. Cette mesure oblige la MRC et les municipalités locales à revoir leurs protocoles d'intervention en lien avec l'abattage d'arbre et le transport du bois.

Comité technique sur la gestion des déchets

Comité composé d'un employé de chaque municipalité responsable de la gestion des matières résiduelles dans son organisation, de la directrice du Service de gestion des matières résiduelles et d'un élu pour échanger sur les enjeux et initiatives dans le domaine.

Comité restreint d'élus pour la gestion des matières résiduelles

Comité composé de quatre élus (maires des municipalités de Châteauguay, Mercier, Saint-Mathieu et Delson), de la directrice du Service de gestion des matières résiduelles et du directeur général de la MRC et dont le rôle est d'établir des orientations et recommandations en tenant compte des enjeux afin de mieux gérer les matières résiduelles sur le territoire de la MRC.

**LE TRAITEMENT
ET LA VALORISATION
DES MATIÈRES ORGANIQUES
(RESTES DE TABLES,
RÉSIDUS DE JARDIN, ETC.)
PERMETTRONT DE RÉDUIRE**

DE PLUS DE 50 %

**LE CONTENU ACTUEL
DE NOS POUBELLES!**

BioM

Le développement durable étant au cœur des préoccupations de la MRC de Roussillon, et puisque le gouvernement du Québec interdira l'enfouissement des matières organiques d'ici 2020, la MRC a choisi de se regrouper avec la MRC de Beauharnois-Salaberry pour mettre en place un complexe intermunicipal de traitement et de valorisation des matières résiduelles organiques par biométhanisation et compostage. Ce complexe, nommé BioM, sera donc implanté dans le Parc industriel de Beauharnois d'ici 2018 et desservira l'ensemble des 18 municipalités de ces deux MRC, soit près de 235 000 citoyens. La biométhanisation permettra aux matières d'être mises en valeur, localement, à l'aide de technologies de pointe éprouvées. Le biogaz qui sera produit permettra de remplacer les sources d'énergie fossiles et le compost de qualité qui sera généré servira à enrichir les sols. De cette façon, la pollution et les émissions des gaz à effet de serre seront réduites.



En 2014, plusieurs démarches de sensibilisation et initiatives ont été mises en place afin de poursuivre les avancées de ce projet d'envergure piloté par l'équipe de BioM. En plus de promouvoir ce complexe au moyen des bulletins d'information et infolettres publiés en cours d'année par les deux MRC et les municipalités membres, les élus municipaux, les responsables des communications et des travaux publics et les autres employés municipaux ont pu participer à deux événements, appelés *BioMExpo*, qui ont eu lieu à la MRC de Roussillon et à la MRC de Beauharnois-Salaberry à l'été 2014. Lors de ces événements, organisés de manière à faciliter les échanges, les participants ont pu visiter des kiosques aux thématiques différentes afin d'en apprendre davantage sur BioM, ses avancées et les principales étapes clés à venir. Plus d'une centaine de personnes ont participé au *BioMExpo*.

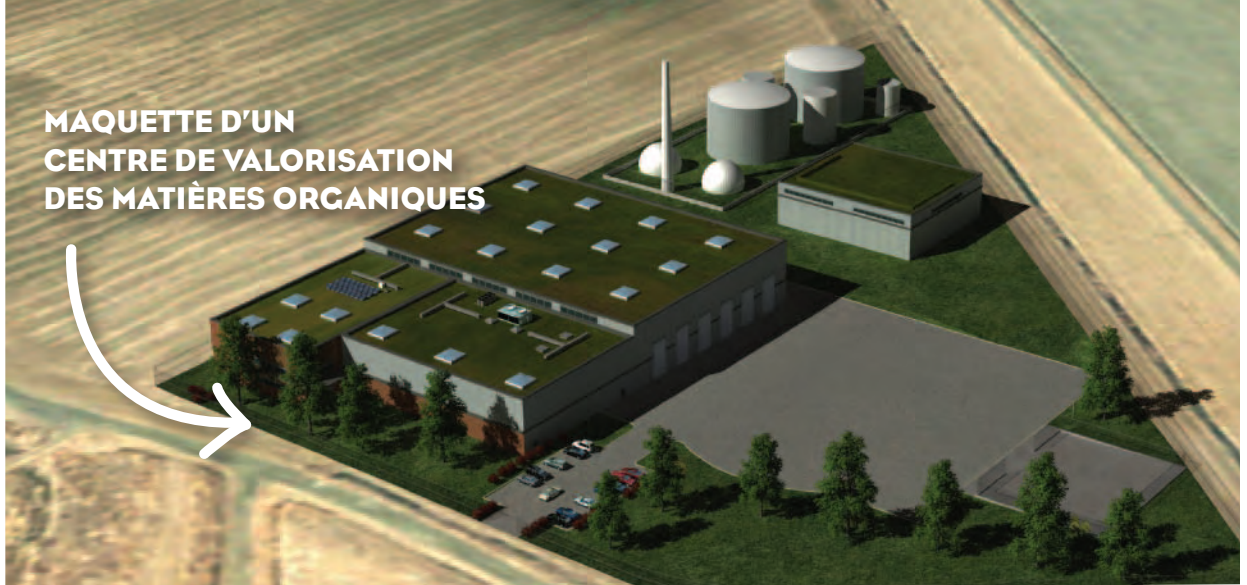


**LA BIOMÉTHANISATION PERMETTRA DE DÉTOURNER DE L'ENFOUISSEMENT
NOS MATIÈRES ORGANIQUES.**

En toute fin d'année, deux développements majeurs ont également eu lieu : la confirmation, en novembre, de l'achat du terrain où sera situé le futur complexe et la mise en ligne, en décembre dernier, du site web entièrement dédié au projet www.monbiom.ca.



MAQUETTE D'UN CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES ORGANIQUES



Faits saillants

- **31 janvier :** Confirmation de l'aide financière gouvernementale
- **30 janvier :** Diffusion de la première Infolettre *BioMExpress*
- **12 et 19 juin :** Événements *BioMExpo* pour les élus des 18 municipalités visées
- **Été 2014 :** Réalisation, sur le terrain, des études géotechniques préalables à la construction du complexe de biométhanisation-compostage
- **26 août :** Visite à Saint-Hyacinthe et rencontre avec la direction de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant l'implantation de la collecte des matières organiques et la participation citoyenne
- **27 novembre :** Achat du terrain où sera construit le complexe BioM (Parc industriel de Beauharnois)
- **5 décembre :** Sanction de l'Assemblée Nationale pour le projet de loi d'intérêt privé : no 202 (*Loi concernant la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon*) qui permet à la Régie de bonifier son processus pour l'octroi du contrat substantiel de construction et d'opération du complexe BioM qui sera accordé à une firme en 2015
- **9 décembre :** Mise en ligne de Monbiom.ca et de la première d'une série de quatre capsules vidéo à propos de BioM
- **Automne-hiver :** Préparation de l'appel d'offres pour la conception, la construction et l'opération du complexe BioM (appel d'offres lancé en janvier 2015)



Conférence de presse pour la confirmation de l'aide financière



Signature de l'achat du terrain du complexe BioM

8

SÉCURITÉ INCENDIE



Embauche d'un coordonnateur régional en sécurité incendie

Afin de planifier et d'amorcer la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, qui est en vigueur depuis le 1^{er} juin 2013, la MRC a embauché en décembre 2014 un coordonnateur régional en sécurité incendie.

Le coordonnateur régional en sécurité incendie agit à titre de ressource régionale affectée aux activités de la MRC qui sont reliées à la sécurité incendie et à la sécurité civile. Son rôle consiste notamment à :

- Déterminer et produire une procédure de vérification périodique de l'efficacité des actions mises en œuvre et du degré d'atteinte des objectifs établis dans les plans de mise en œuvre du schéma de couverture de risque en sécurité incendie
- Établir des procédures de vérifications périodiques
- Transmettre des rapports d'activité au ministère de la Sécurité publique
- Coordonner, animer et faire le suivi des rencontres des comités suivants :
 - Comité technique en sécurité incendie, composé de tous les directeurs de service incendie des municipalités membres de la MRC
 - Comité régional de prévention, composé de 6 membres représentant tous les services de la MRC
 - Comité de liaison, composé des corps d'intervention suivants : police, pompier, ambulancier et autres intervenants d'urgence
- Encourager les mises en commun et la collaboration entre les services incendie des municipalités du territoire
- Soutenir les directeurs de sécurité incendie des municipalités membres de la MRC de Roussillon

LE PACTE RURAL

Le Pacte rural 2007-2014 est une entente intervenue entre le gouvernement du Québec et la MRC de Roussillon, dotée d'une enveloppe budgétaire de 888 830 \$ pour le financement de projets dans les trois municipalités suivantes : Saint-Philippe, Saint-Mathieu et Saint-Isidore. En 2014, la MRC et le CLD de Roussillon ont collaboré avec les municipalités locales pour mener à bien deux projets, pour un montant total de 125 354 \$.

AUTRES RESPONSABILITÉS DE LA MRC

Les procédures administratives et légales de la mise en vente d'un immeuble lorsque le propriétaire refuse de payer ses taxes municipales sont parmi les responsabilités supplémentaires qu'exerce la MRC pour les municipalités de Saint-Isidore, Saint-Mathieu et Saint-Philippe. Tel que requis par la loi, la municipalité locale décide quelles propriétés sont mises en vente pour défaut de payer les taxes municipales dues. Lorsque la MRC reçoit la liste des propriétés à mettre en vente, elle avise de nouveau le propriétaire et l'invite à payer les taxes et les frais supplémentaires qui s'ajoutent. Si le paiement en entier n'est pas remis à la MRC avant la date fixée pour la vente, la propriété sera mise en vente à l'enchère au plus haut enchérisseur et le propriétaire perdra son immeuble. La MRC procède à une vente pour non-paiement des taxes à chaque deuxième jeudi du mois d'avril de chaque année, en autant que les municipalités lui font parvenir une liste de propriétaires en défaut de payer leurs taxes.

EN 2014 :

13

dossiers mis
en collection



7

dossiers de taxes impayées
récupérés par la MRC



Aucune
propriété vendue

Aucun
droit de retrait

Rôle d'évaluation foncier pour

3

municipalités

13

dossiers réglés conjointement
avec les municipalités concernées



LE CLD DE ROUSSILLON



- **25 %** MANUFACTURIER
- **44 %** DISTRIBUTION
- **8 %** TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
- **3 %** FINANCES (INVESTISSEMENT FONCIER)
- **3 %** RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT
- **17 %** NON PRÉCISÉ

Rôle du CLD (Centre local de développement)

- Soutenir le développement des entreprises et favoriser le maintien et la création d'emplois
- Contribuer activement au développement socioéconomique durable de la MRC
- Mobiliser et concerter le milieu pour le développement de projets socioéconomiques structurants

Promouvoir - Prospector, catalyser

Dans la dernière année, traitement de 66 dossiers d'opportunité pour l'implantation d'entreprises sur le territoire de la MRC :

- sites, bâtiments, locaux industriels et commerciaux
- information sur le contexte d'affaires
- données sur l'offre et la demande commerciales

Demandes industrielles

Les demandes pour des terrains et bâtiments ont doublé depuis deux ans. En 2014, 36 demandes ont été reçues provenant de différents secteurs. Les demandes sont généralement pour des bâtiments indépendants de 50 000 à 150 000 pi² sur des terrains de 200 000 à 450 000 pi² pour des coefficients moyens d'occupation au sol variant de 25 à 33 %.

Demandes commerciales

Traitement de 30 demandes de recherches de terrains et bâtiments, d'analyses commerciales, de contextes d'affaires et de profils sociodémographiques.



- **40 %** DÉVELOPPEURS COMMERCIAUX
- **20 %** COURTIERS OU INTERMÉDIAIRES
- **23 %** EXPLOITANTS D'ENTREPRISE DE ROUSSILLON, OU EN DÉMARRAGE
- **17 %** PROPRIÉTAIRES DE TERRAIN

Activités de prospection et de représentation

- Conférencier au Colloque sur le développement des parcs industriels au Québec
- Participation aux activités organisées par CargoM (Grappe métropolitaine de logistique et transport de Montréal)
- Participation à la délégation économique en mission au port de Savannah (Géorgie)
- Participation aux activités organisées par Montréal International
- Congrès du Conseil québécois du commerce de détail (CQCD)
- Congrès montréalais de l'International Council of Shopping Center (ICSC)
- Congrès montréalais de la Society of Investors and Office Realtors (SIOR)
- Chambres de commerce du territoire, de la Rive-Sud et du Montréal Métropolitain (CCIRR, CCGC, CCIRS et CCMM)

Activités de promotion

- Dîner-conférence présenté à l'Espace Rive-Sud, en collaboration avec les deux chambres de commerce du territoire, le 21 octobre 2014 dans le cadre de la Semaine de la PME
- Réalisation d'une première capsule vidéo « Portrait d'entrepreneur de Roussillon » visant à promouvoir les différents profils entrepreneuriaux et les entreprises que le CLD a aidées au cours des dernières années.



Table d'honneur du dîner-conférence de la Semaine de la PME

Informer - faciliter

409

rencontres de promoteurs

225

participants aux 24 séances d'informations organisées par le CLD

Travail de terrain

Recensement des entreprises industrielles et commerciales en continu

Le CLD de Roussillon siège aussi à différents comités et commissions tels que :

- Pôle d'économie sociale
- Commission Développement économique de la Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (CRÉ VHSL)
- Comité de développement durable de La Prairie
- Comité technique de l'aménagement du territoire (CTAT)
- Groupe d'intérêt de l'armature commerciale (GIAC)
- Commission Tourisme de la CRÉ VHSL
- Commission Développement social, égalité et cohésion de la CRÉ VHSL
- Comité d'évaluation SIS (Solidarité et inclusion sociale) et RÉ S (Réussite éducative et sociale)

Soutenir - Accompagner, investir

Soutien aux municipalités

- Collaboration avec la MRC de Roussillon à la rédaction des sections commerciale et industrielle du Règlement n° 170 (concordance au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD))
- Stratégie de développement et de valorisation des parcs industriels
- Accompagnement dans les projets de développement commercial
- Production de profils socioéconomiques et de diverses analyses commerciales selon les demandes

Entrepreneuriat

128

projets d'entreprises
(accompagnés en individuel)

Nos investissements en 2014

Fonds local d'investissement, Fonds Jeunes Promoteurs
et Fonds d'économie sociale

27

projets financés

238 066 \$

investis par le CLD

2 079 122 \$

investis dans la MRC

8,73 \$

de retombées directes par dollar
investi par le CLD

66

emplois directs créés et consolidés

Fonds des partenaires



(anciennement FCJE)



Mesure Soutien au travail autonome

3 projets

70 000 \$ investis

226 192 \$ projets totaux

3 projets

42 000 \$ investis

317 598 \$ projets totaux

19 projets

Activités de soutien 2014 :

125

participants à 20 ateliers
de perfectionnement

157

entrepreneurs ont assisté
à neuf Déjeuners Info | Affaires

19

personnes ont participé assidûment
à des cellules entrepreneuriales

10

mentorés ont échangé avec
des mentors

mentorat
pour entrepreneurs
ROUSSILLON
JARDINS-DE-NAPIERVILLE



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

Ruralité et développement social

Fiducie foncière agricole

Élaboration et dépôt du Plan d'affaires pour une fiducie foncière agricole dont la vocation vise à favoriser la relève agricole pour une exploitation maraîchère diversifiée, destinée à une consommation locale. Pour l'élaboration du Plan d'affaires, quatre consultations publiques ont eu lieu où 71 agriculteurs et citoyens ont participé.

Pacte rural 2007-2014 (PNR2)

L'entente de la Politique nationale de la ruralité (PNR2) a pris fin en 2014. Au total, 41 projets ont été réalisés représentant un peu plus de 2,1 M\$ d'investissements au cours de cette période. Le pacte rural a distribué 1 188 500 \$ permettant ainsi la réalisation de ces projets dans les municipalités de Saint-Isidore, Saint-Mathieu et Saint-Philippe.

Le rapport d'évaluation 2007-2014 a été produit durant l'année 2014. De même, l'élaboration de la vision et du plan d'action 2014-2015 de la PNR3 ont été faits en vue de l'adoption du plan de travail en 2015.

Marché Savourez Roussillon

Le Marché Savourez Roussillon s'est tenu pour une cinquième année consécutive à Châteauguay, mais pour une première année à titre d'événement de la Coopérative Savourez Roussillon. Le CLD de Roussillon a accompagné et soutenu la coopérative dans la mise en place de son marché 2014.

L'achalandage a augmenté de près de 8 % par rapport à la saison 2013 et 70 % de la clientèle était des visiteurs réguliers. D'ailleurs, l'augmentation de l'achalandage aura permis d'atteindre le cap du 100 000 \$ d'achats en produits locaux.



Développement social

80

interventions d'accompagnement
de projets

35

participations à divers comités et
tables de concertation du territoire

8

projets en réussite éducative
et sociale, en solidarité et inclusion
sociale ainsi qu'en participation
citoyenne, accompagnés et financés
pour un total de 574 623 \$ (provenant
de la CRÉ et du Forum jeunesse VHSL)

- *Politique de développement social* (MRC de Roussillon)
- *Vers une Corporation de développement communautaire* (Complexe Le Partage)
- *Jeunes et santé mentale* (L'Avant-garde, organisme d'action communautaire autonome)
- *Au cœur de la communauté* (Municipalité de Saint-Mathieu)
- *Le développement, au cœur de notre communauté* (CLD de Roussillon)
- *Les P'tits succès* (Maison de la famille Kateri)
- *Jouer pour mieux grandir* (CPE la Mère Schtroumph)
- *Actions!* (Maison des jeunes de Mercier)

L'équipe 2015 du CLD de Roussillon



Devant : Manuel Bouthillette, Josyane Desjardins, Lucie Dandenault
Derrière : Sylvie Provost, Caroline Cécyre-Thibert, Louis Lacroix, Pascale Levasseur, Carole Cardinal

PERSPECTIVES 2015

La MRC de Roussillon et ses onze municipalités font partie de la grande région de Montréal, communément appelée le Grand Montréal. Cette région englobe les cinq grands secteurs que sont les couronnes nord et sud, Laval, ainsi que les agglomérations de Montréal et de Longueuil. Le Grand Montréal se démarque du reste du Québec par la continuité de son territoire bâti et l'intensité des échanges entre la population des municipalités qui la composent. Dans les prochaines années, le Grand Montréal devra relever plusieurs défis pour demeurer un pôle attractif, compétitif, et qui respecte les principes de développement durable. Dans la région de Roussillon, comme dans les autres MRC voisines, il faudra notamment **déterminer le type d'urbanisation à prioriser pour répondre à l'arrivée des nouveaux ménages, adapter les réseaux de transport à la mobilité croissante des personnes et des marchandises, tout en protégeant et mettant en valeur les espaces naturels**. Le tout, en tenant compte des espaces disponibles et des ressources financières limitées.

Dans ce contexte, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a adopté en 2012 le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), un outil de planification dont l'objectif principal est de doter le Grand Montréal de milieux de vie durables, de réseaux de transport performants et structurants, et d'un environnement protégé et mis en valeur. Le PMAD amorce une nouvelle tendance en matière d'aménagement du territoire qui mise d'abord sur la **création de milieux de vie complets, durables et attrayants**. Ces nouveaux espaces auront une densité de population plus élevée et seront localisés à proximité des gares de trains et des axes de transport en commun structurants, pour favoriser l'utilisation du transport collectif et diminuer l'usage de la voiture. Ils intégreront aussi une mixité des fonctions et des usages, pour dynamiser et susciter la diversité des échanges.

Des efforts seront aussi consacrés pour **favoriser les transports actifs tels que le vélo ou la marche, pour contribuer au maintien d'une bonne santé publique et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre**. En matière d'environnement, la MRC de Roussillon participera aussi à l'atteinte de l'objectif métropolitain de protéger 17 % du territoire du Grand Montréal. Pour ce faire, elle devra identifier les aires protégées, les bois et corridors forestiers d'intérêt métropolitain, ainsi que les mesures de protection pour ces milieux. **Des efforts de conservation et de mises en valeur seront aussi concentrés vers des sites d'intérêt patrimoniaux et récréotouristiques**, qui représentent à la fois une richesse culturelle du territoire et des leviers de développement économique.

Au plan économique, Roussillon devra saisir les nouvelles opportunités de développement économique suscitées par le parachèvement de l'autoroute 30 en décembre 2012. Cette autoroute, maintenant conjuguée aux réseaux de transport actuels (A-15, voie maritime et quai de Sainte-Catherine, réseaux ferroviaires, etc.), confirme le territoire comme l'une des principales portes d'entrée du Grand Montréal. **À ce titre, Roussillon doit profiter du corridor de développement économique de l'A30 qui permettrait l'implantation d'une plateforme logistique et industrielle, à la croisée des autoroutes 15 et 30, pour soutenir le développement de Roussillon et de tout le Grand Montréal**. Le secteur visé deviendra par le fait-même un carrefour des corridors de commerce du Québec.

Ces nouvelles opportunités de développement constitueront autant d'occasion d'**intégrer les arts et la culture en tant que levier de développement essentiel à l'amélioration de la qualité des milieux de vie**. À cet effet, la politique culturelle révisée de la MRC de Roussillon et son plan d'action pourront poser les premiers jalons d'un développement culturel en symbiose avec cette future réalité territoriale.

Grands dossiers et projets à venir :

Aménagement du territoire

- Amorçage de la révision du Schéma d'aménagement régional (long processus échelonné sur plusieurs mois)
- Concurrence des municipalités locales au Règlement n°170 (analyse par le Service de l'aménagement des règlements soumis) et les divers suivis informatif et de sensibilisation en lien avec ce règlement
- Application et demandes d'interprétation du Règlement n° 109 sur l'écoulement de l'eau (nouveau règlement donc plus de demandes d'information sont anticipées)
- Embauche d'un stagiaire pour la période estivale afin de finaliser la cartographie des cours d'eau
- Soutien des réflexions entourant la réalisation de la Route verte (réseau cyclable provincial) afin de relier le secteur Est de la MRC à la MRC de Beauharnois-Salaberry
- Soutien des réflexions relatives à la révision du rôle du Comité consultatif agricole (CCA)
- Amélioration de l'application de partage et de diffusion des données géomatiques auprès des municipalités et du public

Gestion des matières résiduelles

- Sensibilisation soutenue auprès de la population sur les interdictions de jeter certaines matières recyclables et autres initiatives
- Poursuite de l'analyse quant à l'implantation de bacs dédiés pour la collecte des déchets domestiques
- Participation à la mise à jour du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la CMM
- Appels d'offres pour les collectes de déchets et de recyclage pour 2016
- Instauration et application d'une réglementation régionale
- Démarche pour la mise en place de l'écocentre pour le secteur Est
- Réflexion et planification en continu pour l'implantation de la collecte des matières organiques en 2017

Culture et patrimoine

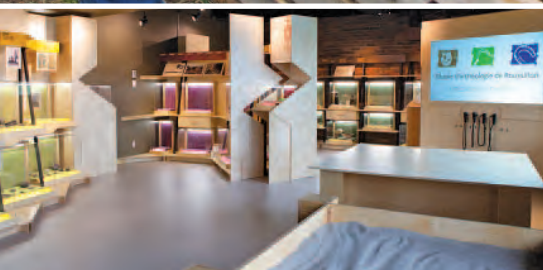
- Adoption d'une nouvelle politique culturelle régionale
- Mise en place d'un nouveau plan d'action triennal
- Réflexion sur la mise en place d'outils de protection du patrimoine
- Développement de l'offre de services du Musée d'archéologie de Roussillon

Sécurité incendie

- Élaboration et mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC
- Intégration de la ville de Léry au schéma

Sécurité routière

- Mise en œuvre du plan de travail dans le cadre du programme *Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal* afin d'améliorer la sécurité routière pour quatre municipalités de l'ouest de la MRC



SERVICES ET ÉQUIPE DE LA MRC DE ROUSSILLON

DIRECTION GÉNÉRALE ET ADMINISTRATION

Pierre Largy

Directeur général et secrétaire-trésorier

Colette Tessier

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

Carole T. Groleau

Adjointe à la direction générale

Réjean Turgeon

Assistant-trésorier

Josée Raymond

Agent technique - gestion documentaire

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Lyne Dansereau

Directrice

Arianne Létourneau

Aménagiste, réglementation

Pierre Laprise

Aménagiste, cours d'eau

Jean-Philippe Loiselle Paquette

Analyste en aménagement et en développement durable

Hugues Dubois

Responsable en géomatique

SERVICE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Katlyn Dubé

Directrice

Mélanie De Vaux

Directrice adjointe

Christian Lambert

Agent technique

SERVICE DES COMMUNICATIONS

Marie-Claude Tremblay

Coordonnatrice

Laurent Vignola

Agent, culture et communication

SERVICE DE LA CULTURE

Julie Poulin

Directrice

MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE DE ROUSSILLON

Julien Bouchard

Responsable des programmes et du développement des clientèles

Frédéric Hottin

Archéologue, responsable des collections

Andréa Leclerc

Technicienne en muséologie

SÉCURITÉ INCENDIE

Alain Rouleau

Coordonnateur régional

INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Rémi Potvin

CLD

Josyane Desjardins

Directrice générale par intérim

Louis Lacroix

Directeur, développement industriel, transport et logistique

Carole Cardinal

Directrice des projets spéciaux et commerciaux

Caroline Cécyre-Thibert

Agente de recherche et de planification, développement commercial et industriel

Lucie Dandenault

Conseillère en développement économique, service aux entreprises

Manuel Bouthillette

Conseiller au développement social et ruralité

Pascale Levasseur

Conseillère aux communications

Sylvie Provost

Adjointe administrative



MRC DE ROUSSILLON

MRC de Roussillon | Tous droits réservés
260, rue Saint-Pierre, bureau 200, Saint-Constant, Québec J5A 2A5, tél. : 450 638-1221
www.mrcroussillon.qc.ca